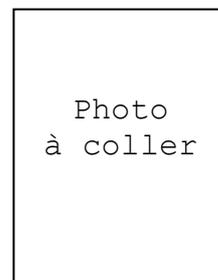




ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART ET DE DESIGN
TALM-Angers



DNSEP OPTION DESIGN mention BAD VALANT GRADE DE MASTER

COMMISSION D'ENTRÉE EN COURS DE CURSUS ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022 DOSSIER D'INSCRIPTION

DATE DE LA COMMISSION : 20 septembre 2021

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS : 13 septembre 2021

■ ANNEE D'INTEGRATION DEMANDEE :

4^e année **ou** 5^e année

■ IDENTITÉ DU CANDIDAT

NOM PRÉNOM

NOM DE NAISSANCE

SEXE : Masculin Féminin je m'identifie comme

DATE DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE (département / ville / pays)

NATIONALITÉ

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉLÉPHONE PORTABLE TÉLÉPHONE FIXE.....

COURRIEL

■ **ÉTUDES SUPÉRIEURES** (*joindre les justificatifs*)

Année universitaire	Établissement (nom et adresse)	Diplôme préparé / obtenu

■ **STAGE et/ou EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE EN RELATION AVEC LA FORMATION** (*joindre les justificatifs*)

Structure (nom et ville)	Stage ou expérience professionnelle	Période : du .././20.. au .././20..

Date et signature :

Les 2 pages ainsi que les pièces à joindre (cf notice à conserver) sont à renvoyer par courrier postal à l'adresse ci-dessous :

École supérieure d'art et de design TALM-Angers
72 rue Bressigny
49100 ANGERS

Tout dossier incomplet sera rejeté



NOTICE à conserver

DNSEP OPTION DESIGN mention BAD VALANT GRADE DE MASTER

COMMISSION D'ENTRÉE EN COURS DE CURSUS ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022

DATE DE LA COMMISSION : **20 septembre 2021**

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS : **13 septembre 2021**

■ À qui est destinée cette commission ?

- Etudiant(e)s déjà inscrit(e)s dans une autre école des beaux-arts agréée par le ministère de la culture et de la communication ;
- Etudiant(e)s ou diplômé(e)s d'un autre cursus artistique français ou étranger.
- 180 crédits (intégration en semestre 7) ou 180 crédits + 60 crédits (intégration au semestre 9) pour son inscription définitive à l'école.
Ils peuvent avoir été obtenus dans un État membre de l'Union européenne ou dans un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.
Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.
- Les candidat.es étranger.es non-francophones doivent maîtriser la langue française pour lire et dialoguer. Ils.elles doivent justifier du niveau B2 au TCF (Test de connaissance du français) ou au DELF (Diplôme d'études en langue française) et en fournir la copie de l'attestation ou du diplôme obtenu.

■ Constitution du dossier administratif

- Le dossier d'inscription dûment complété et signé (écrire très lisiblement) ;
- Une photo d'identité, format standard, à coller sur le formulaire d'inscription (pas de photocopie de photo) ;
- Un paiement de 50,00 € à l'ordre de la **Régie de Recettes EPCC esad TALM–Angers** (droit d'examen définitivement acquis pour la constitution du dossier) par chèque ou par virement bancaire. **Attention ! Précisez votre prénom et nom ainsi que la commission à laquelle vous postulez au dos du chèque ou dans le motif du virement bancaire (RIB ci-après)** ;
- Une photocopie de la carte d'identité ou du passeport ;
- La photocopie du relevé de notes du baccalauréat pour les étudiants français ;
- Les photocopies des diplômes, pour les étudiants étrangers, en traduction assermentée avec obligatoirement le certificat de fin d'études secondaires ;
- Les photocopies des fiches d'évaluation semestrielle des années précédentes et de l'année en cours ;

- Pour les candidats chinois, la photocopie du CDGDC (*china academic degrees and graduate education development center*) ;
- Pour retour du dossier en cas de non-admission : 1 enveloppe au même format que celle que vous utilisez pour l'envoi, libellée à vos nom et adresse ;
- Pour les candidats non francophones, la photocopie du TCF (Test de connaissance de français) délivré par un des centres agréés par le CIEP (Centre International d'Etudes Pédagogiques : www.ciep.fr) ou du DELF (Diplôme d'études en langue française) **niveau B2 minimum**.

■ Constitution du dossier plastique

Il est à envoyer par voie numérique à : angers-commission@talm.fr

Attention ! Précisez votre prénom et nom dans l'appellation de chacun de vos fichiers.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Pour une demande d'intégration en 4^e année

- **Vous devez justifier de l'obtention de vos 180 crédits européens**
- Une lettre de motivation (2 000 à 3 000 signes, espaces comprises) qui devra préciser, sous le numéro de téléphone du.de la candidat.e, le **nom de compte Skype** (pour le cas où la situation sanitaire nous obligerait à mener à distance les entretiens devant le jury).
- Un dossier artistique ou portfolio composé d'une sélection d'une quinzaine de travaux personnels et de leurs textes argumentatifs. L'ensemble doit être enregistré dans un seul fichier PDF de 15 Mo maximum, pouvant contenir des **liens hypertextes** vers YouTube, Vimeo, etc.
- Le projet d'échange ou de stage (2 000 signes, espaces comprises)
- Le projet de mémoire (2 000 signes, espaces comprises)
- Un CV (deux pages maximum).

Pour une demande d'intégration en 5^e année

- **Vous devez justifier de l'obtention de vos 180 crédits européens pour les années 1 à 3 et de vos 60 crédits européens pour votre 4^e année**
- Une lettre de motivation (2 000 à 3 000 signes, espaces comprises) qui devra préciser, sous le numéro de téléphone du.de la candidat.e, le **nom de compte Skype** (pour le cas où la situation sanitaire nous obligerait à mener à distance les entretiens devant le jury).
- Un dossier artistique ou portfolio composé d'une sélection d'une quinzaine de travaux personnels et de leurs textes argumentatifs. L'ensemble doit être enregistré dans un seul fichier PDF de 15 Mo maximum, pouvant contenir des **liens hypertextes** vers YouTube, Vimeo, etc.
- Des éléments relatifs au mémoire (sujet, plan détaillé, bibliographie).
- Le projet de diplôme DNSEP (2 000 à 3 000 signes, espaces comprises).
- Un CV (deux pages maximum).

■ Épreuves

- 1^{ère} étape
 - Après une sélection sur dossier, les étudiants retenus recevront par mail une convocation pour l'entretien du 20 septembre 2021 (envoi de la convocation entre le 15 et le 17 septembre 2021).
- 2^{ème} étape : Le 20 septembre 2021
 - Présentation devant un jury de votre dossier personnel composé de travaux originaux. A ce jour, en raison de la situation sanitaire encore instable, nous ne savons pas si l'entretien se fera à distance ou en présentiel. Cela vous sera confirmé sur la convocation.

■ Scolarité

➤ **Frais d'inscription après réussite à la commission :**

Le conseil d'administration fixe annuellement le montant des droits d'inscription. Pour cette année universitaire 2020-2021, ils s'élèvent à :

- étudiants non boursiers : 500 €
- étudiants boursiers :
 - Echelon 7 : 230 €
 - Echelon 6 : 251 €
 - Echelon 5 : 258 €
 - Echelon 4 : 274 €
 - Echelon 3 : 293 €
 - Echelon 2 : 312 €
 - Echelon 1 : 335 €
 - Echelon 0 bis : 353 €

Le règlement des droits d'inscription s'effectue lors des formalités d'inscription. Le dossier d'inscription sera envoyé avec le courrier confirmant votre réussite et votre intégration à TALM.

➤ **Demande de bourse :**

La demande de bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux est à effectuer sur le site Internet du CROUS (dossier social étudiant) de l'académie dans laquelle vous êtes scolarisé(e) actuellement.

■ Contact

Soizic Lebrun

02.72.79.86.91 // 06.22.52.90.54

soizic.lebrun@talm.fr